



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 1^{er} septembre 2026 à 9 h 33 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Jean Lessard, Michael Korhonen et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, madame la conseillère Bettyna Bélizaire et monsieur le conseiller Timmy D. Jutras.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Cédric Tessier, conseiller politique, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilote, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Simon Fournier, directeur, Police, Richard Kouamé, directeur, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Joao Moreira, directeur par intérim, Infrastructures et projets, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CP20260901-P1

PLAN D'ACTION – RAPPORT 2025 VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

Présentation par la Direction générale.

Les objectifs de la présentation sont d'informer et échanger sur :

- le processus de suivi des audits;
- l'état de la situation : constats 2025;
- la situation souhaitée.

Plan de la présentation :

1. Processus de suivi des audits;
2. État de la situation;
3. Situation souhaitée;
4. Rapport 2025;
5. Conclusion.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

La mise en contexte a été appréciée et le travail de la Direction générale est souligné, ainsi que celui de la vérificatrice générale. La Ville devra être dans l'action, pour devenir meilleure. La rencontre de ce jour était importante pour donner toute l'information et s'assurer de maintenir le lien de confiance. La présentation a été rassurante, mais des suivis seront requis. La vérificatrice générale a noté un manque d'information transmis aux élus pour permettre une prise de décision éclairée, des exemples sont donnés. Le rôle des élus a évolué au cours des dernières années, devenant maintenant un gouvernement de proximité. Une évolution est donc requise, des démarches ont été réalisées, mais des défis demeurent à ce niveau. On demande de quelle façon on peut faire mieux, pour aider les membres du conseil dans leurs fonctions. Il y a l'élément des instances et celui du rôle des élus. La Direction générale propose de mettre en place une séance de travail à cet effet, dans un objectif d'amélioration, pour connaître notamment les différents besoins. La Politique PO-024 pourrait notamment être révisée. Les élus n'ont pas tous les mêmes besoins, ce qui pose un défi, la communication est donc d'autant plus importante. Ce rapport de la vérificatrice générale permet d'ouvrir le dialogue à cet effet.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras se joint à la rencontre à 10 h 55.

On entend l'ouverture et la volonté d'amélioration de l'administration, à la suite du dépôt du rapport. Il est cependant important de s'assurer que ce rapport ne demeure pas lettre morte et que des suivis soient réalisés.

Les quatre mandats suivants sont proposés au comité plénier par monsieur le conseiller Steve Moran, appuyé par monsieur le conseiller Adrian Corbo :

- Que toutes les présentations faites au conseil municipal en lien avec les projets du Centre multifonctionnel de l'Ouest et le Quartier général du Service de Police de la Ville de Gatineau (SPVG) contiennent une section spécifique sur les recommandations de la vérificatrice générale jusqu'à ce que toutes les recommandations soient mises en œuvre;
- Qu'une mise à jour spécifique de l'application des recommandations de la vérificatrice générale dans le cadre des projets du Centre multifonctionnel de l'Ouest et le Quartier général du SPVG soit faite au conseil municipal d'ici le 30 avril 2027;
- Que le dépôt des états financiers 2026 soit accompagné d'une présentation sur la mise en œuvre des recommandations de la vérificatrice générale concernant les excédents de fonctionnements, les réserves et les fonds réservés;
- Qu'un rapport écrit sur l'avancement de l'application des recommandations des rapports précédents des vérificateurs généraux soit déposé au conseil en même temps que le dépôt du rapport annuel des vérificateurs généraux.

On souligne le processus mis en place depuis quelques années pour le suivi des recommandations de la vérificatrice générale.

Concernant la gestion des excédents et les réserves, une préoccupation est soulevée quant au suivi qui sera fait aux élus pour s'assurer du respect des obligations légales. Des réponses pérennes aux constats de la vérificatrice générale pourront être données, en réponse aux recommandations formulées. Les principales actions du plan proposé sont nommées. On souligne également qu'il y a annuellement un rapport réalisé par des auditeurs externes sur les activités financières de la Ville. Une revue diligente des processus et des mécanismes sera notamment mise en place. Un questionnaire est soulevé quant aux appels d'offres réalisés sans disponibilité de fonds (avec année générique). Cette procédure ne sera utilisée que pour des situations exceptionnelles, autorisées par la Direction générale. Un automatisme au système existe, permettant de valider les fonds disponibles en amont de l'octroi des contrats.

Le travail de la vérificatrice générale est de nouveau souligné. Des éléments positifs du rapport peuvent en ressortir. On souhaite que les allégeances politiques soient mises de côté, pour permettre des changements, pour devenir une référence au Québec.

Des questions sont adressées en ce qui a trait à la gestion des risques et la gestion de projets, avec réponses de l'administration :

- Quels sont les projets, mesures, outils et formations mis en place ou qui seront mis en place pour permettre une gestion de projets efficace;
- Existe-t-il un plan d'action concernant l'analyse et la gestion de risques;
- Quels seront les prochains projets pour lesquels cette analyse pourrait être mise en place.

Il est important de bien capter et structurer toutes les données dans les différents projets, des mesures seront mises en place à cet effet. La rigueur dans la gouvernance des projets sera également améliorée. Des explications sur les normes utilisées sont présentées.

Les préoccupations principales sont de savoir quels sont les impacts réels du manque d'information aux élus pour permettre la prise de décision. Des exemples ont été répertoriés par un élu à cet effet, transmis à l'avance à la Direction générale. La discussion est difficile à ce stade, mais nécessaire pour permettre l'amélioration. Il est donc souhaité que des mesures soient mises en place à cet effet, considérant les enjeux vécus. L'administration devra pouvoir se mettre à la place des élus, pour comprendre le besoin d'information.

D'autres exemples sont notés quant à de possibles manques d'information pour permettre la prise de décision lors des séances du conseil municipal. Un questionnement est soulevé quant au contenu des résolutions ainsi qu'au rôle de la conseillère exécutive de la Direction générale pour le suivi auprès de la vérificatrice générale. Des précisions sont données sur l'information complète, fiable et présentée au bon moment, pour permettre la prise de décisions éclairées. Des précisions sont aussi données sur le rôle de la conseillère exécutive, qui assure notamment un soutien à la réalisation des plans d'action.

Dans le rapport, il a été constaté que quatre organismes auraient bénéficié de subvention, sans protocole d'entente signé. On demande aussi si des redditions de compte sont demandées à la suite de l'octroi de subventions. Une autre question est soulevée quant à l'utilisation de fichiers Excel. Des explications sont données sur l'utilisation possible du système PIVO, pour la saisie du budget entre autres. Excel demeure un outil de travail permettant de faire des analyses. Des précisions sont données sur les redditions de compte demandées, des bonifications aux pratiques ont été apportées. Le protocole signé doit être joint pour permettre le décaissement. Des vérifications seront faites quant aux exemples donnés.

La rencontre de ce jour est inédite, il y a une valeur ajoutée au travail réalisé publiquement. La collaboration de tous est soulignée. Un questionnement est soulevé quant à la priorisation des différentes recommandations, des précisions sont données à cet effet, avec exemples. On souligne qu'aucun geste malveillant n'a été soulevé dans le rapport, mais qu'on a pointé vers les mécanismes de contrôle permettant de s'en prémunir. Des explications sont présentées quant aux mesures de contrôle mises en place et qui le seront. La structure du Service des finances est actuellement en révision et une présentation sera faite ultérieurement aux élus quant à son optimisation (transformation de la fonction Finances).

Il est souhaité que tous puissent travailler en collaboration, au bénéfice des citoyens. Il est intéressant de pouvoir partager les recommandations et les actions avec les citoyens, pour démontrer les réalisations dans différents dossiers. Il serait souhaité que des formations sur les réserves soient offertes aux membres du conseil. Cette avenue pourrait être faite de façon contemporaine à la prise de décision.

Le comité plénier public est suspendu à 12 h 05.

Reprise du comité plénier public à 12 h 20.

On souligne que les échéanciers pour la mise en place des comités pour le QG et CMO semblent tardifs, des explications sont demandées. Il serait aussi souhaité d'avoir des suivis plus réguliers de ces projets et on demande pourquoi toutes les informations ne sont pas disponibles en amont, occasionnant possiblement des coûts supplémentaires. On explique qu'il y a eu une évolution dans le projet de CMO, suivant certaines décisions du conseil municipal. Un suivi sera fait afin de vérifier si les échéanciers peuvent être révisés.

Dans un objectif de passer dans une structure proactive plutôt que réactive, il serait souhaité qu'il y ait moins de travail en silo. On demande de quelle façon les élus sont impliqués dans le suivi des recommandations. On explique que la mise en œuvre peut être suspendue de façon temporaire et non définitive, devant une situation particulière. Dans un cas où une ancienne recommandation ne pourrait être rencontrée, une présentation serait faite au conseil municipal. Depuis 2023, les équipes sont impliquées dans les plans d'action. Des explications sont par ailleurs données en ce qui a trait aux processus déployés pour briser les silos.

On mentionne qu'il pourrait être intéressant de séparer les équipes travaillant sur les grands projets de celles impliquées dans les plus petits projets, en référence notamment au Bureau des grands projets ayant déjà existé. Antérieurement, les élus avaient accès à des présentations via les directeurs territoriaux. Il serait souhaité d'avoir plus d'informations sur les modifications de structure présentées au conseil municipal. On propose aussi de mieux vulgariser les actions mises en place en 2026 et pour les différentes années, au bénéfice des citoyens.

Un questionnement est soulevé quant au contenu des informations transmises aux élus pour permettre la prise de décisions financières. On demande qui décide du contenu de ces informations. Une question est aussi soulevée quant aux suivis financiers présentés au conseil et si la Direction générale serait favorable à la mise en place d'un cadre financier global qui inclurait les différents documents applicables. Les suivis budgétaires sont présentés au comité exécutif, conformément à la Régie interne. Une reddition de comptes est par ailleurs présentée annuellement aux membres du conseil lors de la semaine budgétaire. Quant aux règlements et politiques, il s'agit de documents adoptés par le conseil. Plusieurs outils semblent désuets, on souligne toutefois qu'il y a des mises à jour régulières.

On souligne que certaines décisions auraient pu être prises avec un manque d'informations. On demande combien de dossiers seraient concernés par ce manque d'informations. Il s'agit d'un engagement individuel, les documents considérés pertinents sont joints. Il appartient à l' élu de demander des précisions, afin que des bonifications puissent être faites. Les sommaires décisionnels et pièces jointes sont disponibles à l'avance et des rencontres de caucus de secteur ont lieu avant les séances du conseil municipal. Un fichier est également transmis aux élus et il y a tenue mensuelle d'un caucus préparatoire, à l'occasion duquel des questions peuvent être adressées. Il arrive que des documents soient disponibles le vendredi plutôt que le jeudi, en raison de la charge de travail et considérant que les opérations doivent se poursuivre. Le soutien des élus est demandé à cet effet. Un questionnement est par ailleurs de nouveau soulevé quant aux erreurs constatées aux états financiers et aux questions soulevées en juin dernier. Il est proposé de travailler conjointement sur des paramètres et des standards conjoints.

Les discussions franches et honnêtes de ce jour en public sont appréciées. On demande si la Ville dispose suffisamment de ressources internes pour mener à terme tous les projets et s'il y a une expertise suffisante pour gérer le changement. L'organisation devra établir des priorités, pour être capable de répondre aux recommandations. Le Sondage de mobilisation démontre que nous sommes en surcharge.

Un questionnement est soulevé quant à la disponibilité d'un portrait global sur les différentes réserves et les différents fonds disponibles et la possibilité de réviser l'ensemble de la réglementation, dans un objectif de consolidation. Une présentation est prévue en octobre pour les réserves et les fonds. Quant à la rédaction des règlements, des suivis seront faits en fonction des recommandations formulées.

La pertinence des documents partagés aux élus et aux citoyens est importante. Il est souhaité que les élus soient impliqués le plus possible, avec exemple sur la collaboration mise en place lors des inondations. Il serait aussi important que les directeurs territoriaux aient accès à plus d'informations des services.

Quant au rôle joué par les services de soutien pour leur contribution aux différents projets, il est important qu'ils s'inscrivent comme partenaires d'affaires. Pour permettre de travailler en amont et ne pas être vu comme un frein en fin de parcours.

On souhaite qu'il y ait reconnaissance d'informations manquantes et qu'il y ait un engagement à recevoir les informations recherchées par l' élu pour permettre sa prise de décision.

Il y a une volonté d'amélioration, à la suite des constats. Une proposition aurait été présentée à l'administration et à certains élus par Gatineau ensemble, pour avoir un Cadre financier global. On demande s'il est souhaité de se doter d'un tel Cadre. Certaines mesures pourront être analysées par le Comité des finances, certaines étant déjà en place.

La présentation de ce jour permettra de travailler sur différents éléments pour la suite. Il est souhaité que la transparence et la rigueur de l'administration puissent confirmer la confiance entre le politique, les citoyens et l'administration.

Fin du comité plénier public à 13 h 20.